

# École Duperré

11 rue Dupetit-Thouars – 75003 Paris  
tél. 01 42 78 59 09 www.duperre.org

- > dossier à renvoyer dans une chemise cartonnée sur laquelle sera fixée cette page
- > formulaire en ligne à compléter avant l'envoi du dossier ([à remplir ici](#))
- > date limite de réception du dossier **lundi 24 avril 2017**

## dossier de candidature 2017

DSAA mode

majeure mode & environnement

m&e

nom du candidat

.....

prénoms

.....

date de naissance ...../...../.....

nationalité .....

adresse du candidat <sup>(1)</sup>

.....

.....

.....

téléphone du candidat

fixe ..... portable .....

mél .....@.....

établissement d'origine 2016-2017

.....

.....

formation en cours

.....

j'atteste sur l'honneur l'authenticité des documents et l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier.

fait à ..... le ..... 2017

signature du candidat

réservé à l'administration

date de réception du dossier

le

- > photocopie des évaluations des deux dernières années de scolarité
- > photocopie de la pièce d'identité
- > 1 enveloppe (format courant, timbrée et libellée à votre adresse)
- > attestation d'obtention du BTS dès que le candidat sera en possession de ce document (inutile pour les élèves scolarisés à l'école Duperré en 2016-2017)
- > 1 curriculum vitae (scolarité, stages, pratiques personnelles)
- > 3 pages de format A3 présentant une sélection de travaux ou de projets personnels
- > un texte dactylographié sur une feuille de format A4 présentant ces choix
- > formulaire en ligne complété

(1) ces renseignements, destinés à joindre les candidats très rapidement, en particulier ceux figurant sur la liste complémentaire, doivent être fiables jusqu'à la rentrée de septembre 2017.

Pour bénéficier des bourses du CROUS, il est indispensable de faire une nouvelle demande de bourse au préalable. Cette demande est à saisir sur internet sur le site du Crous de l'académie dans laquelle l'étudiant est scolarisé entre le 15 janvier et le 30 avril. La demande de transfert vers le Crous de l'Académie de Paris sera à faire, si nécessaire, dès réception de votre notification de bourse.